

Document d'informations clés

SUNNY PATRIMOINE 2.0 (LE "FONDS")

Classe : F EUR CAP - ISIN : FR0011365659



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Sunny Patrimoine 2.0 (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du PRIIP : Sunny Asset Management (la "Société de Gestion")
ISIN : FR0011365659
Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.sunny-am.com

Appelez le +33 (0)1 80 27 18 60 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sunny Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

Sunny Asset Management est agréée en France sous le n°GP-08000045 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16 février 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Sunny Patrimoine 2.0 est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers.

DURÉE

Le Fonds a été créé le 18/01/2013 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJECTIFS

Le Fonds Commun de Placement (FCP) peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des Organismes de Placement Collectif (OPC).

L'objectif de cette part du FCP est de rechercher la réalisation d'une performance annuelle, nette des frais de gestion, supérieure à l'€STR plus 228,5 points de base sur un horizon d'investissement moyen terme de 3 ans minimum.

Cet objectif est recherché en permanence par la mise en oeuvre d'un processus d'investissement principalement dans l'univers obligataire international, et cherchant à tirer parti, activement, des évolutions des marchés de taux internationaux, des devises, mais aussi sur les marchés actions pour un maximum de 50% d'investissement.

Trois types de stratégies sont mises en oeuvre : le portage, des stratégies directionnelles et des stratégies de valeurs relatives ;

- Le portage consiste à investir dans des obligations et de les détenir jusqu'à leur échéance étant précisé que ce type de stratégie comporte un risque de défaut et des coûts de couverture et que la gestion pourrait être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.
- Les stratégies directionnelles consistent, principalement, à se porter acheteur (« long ») d'obligations ou vendeur (« court ») au travers de dérivés de manière à s'exposer intentionnellement aux variations haussières ou baissières des prix de ces actifs.
- Les stratégies de valeur relative consistent à se porter acheteur et vendeur en même temps d'actifs comparables afin de profiter d'écarts de valorisation inhabituels

L'efficacité potentielle des stratégies présentées demeure fonction des anticipations du gérant.

Le FCP est investi, jusqu'à 100% (voire 110% du fait de la possibilité réglementaire d'un max de 10% débiteur temporaire) d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou hors OCDE, ou par des émetteurs privés sans limite de notation. La sensibilité taux du FCP est comprise entre -6 et +10. La part des obligations d'Etat ou privées dans la catégorie « haut rendement », dit titres spéculatifs, est limitée à 85% du portefeuille. La sélection des instruments de crédit repose sur une analyse interne du risque de crédit dont le risque de défaut, leur cession ou acquisition ne se fait pas sur le critère de la notation des agences de notation.

L'exposition au risque actions est comprise dans la fourchette -50% à +50% du portefeuille notamment via des prises de position sur des indices ou ETF actions ou produits dérivés.

Le fonds pourra être exposé aux pays émergents, dans une exposition comprise dans la fourchette -35%/65% de l'actif net, par des obligations émises du secteur public et privé hors OCDE (sans contrainte de notation) et au risque de change. La concentration sur une seule et même devise étrangère OCDE, comme non OCDE, est limitée à 50% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change est limitée à 300%.

Pour la réalisation de son objectif de gestion, le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille, en intervenant sur des instruments financiers à terme simples (fermes et conditionnels) négociés sur des marchés internationaux, réglementés, organisés, ou de gré à gré.

Le Fonds est actif et n'a pas pour but de répliquer un indice de référence. Le gestionnaire a toute discrétion sur la composition de son portefeuille, sous réserve de cet objectif et de cette politique d'investissement.

Les informations relatives aux performances passées des dix dernières années lorsque la donnée existe sont disponibles sur demande à la Société de gestion à contact@sunny-am.com.

La part F de l'OPCVM capitalise ses revenus.

La responsabilité de Sunny AM ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le Dépositaire est Société Générale.

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.

Des informations plus détaillées sur ce FCP, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, en français, auprès de l'administrateur central, des distributeurs, de la Société de Gestion ou en ligne sur sunny-am.com.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvrable, veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

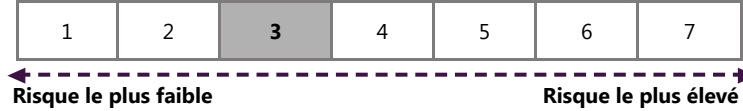
Période de détention recommandée (RHP) : 3 années.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le FCP s'adresse à tous les souscripteurs, et notamment aux investisseurs souhaitant disposer d'un support d'investissement privilégiant l'investissement en titres de créance tout en offrant une gestion discrétionnaire et réactive. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, celui-ci doit tenir compte de son patrimoine et de sa richesse personnelle, de ses besoins actuels et à moyen terme (3 ans), mais également de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience, ainsi que de son souhait ou non de prendre des risques. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM. Le FCP n'est pas, et ne sera pas, enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une "U.S. Person" peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion du FCP. Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts auront à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des "U.S. Persons".

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une incapacité du fonds à vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		3 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	
Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 480	EUR 5 990	
	Rendement annuel moyen	-25.2%	-15.7%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 100	EUR 7 790	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le même type de produit entre mars 2017 et mars 2020.
	Rendement annuel moyen	-19.0%	-8.0%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 920	EUR 9 680	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le même type de produit entre février 2018 et février 2021.
	Rendement annuel moyen	-0.8%	-1.1%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 150	EUR 11 360	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le même type de produit entre décembre 2019 et décembre 2022.
	Rendement annuel moyen	21.5%	4.3%	

Que se passe-t-il si Sunny Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Sunny Asset Management ne vous verse aucun paiement au titre du Fonds et vous serez toujours payé en cas de défaillance de Sunny Asset Management. Les actifs du Fonds sont détenus par Société Générale.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	EUR 599	EUR 1 442
Incidence des coûts annuels (*)	6.0%	4.7%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.6% avant déduction des coûts et de -1.1% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.60% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 160
Coûts de transaction	2.39% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 239
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10% TTC de la surperformance positive annuelle au-delà de l'€STR plus 228.5 points de base, après frais de gestion, avec high water mark. Une commission de 1.8 % a été prélevée pour l'exercice clos au 31/12/2022. Le montant effectif peut varier en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 3 années.

Le RHP a été choisi en fonction de de la typologie des investissements potentiels. Cependant vous pouvez racheter votre investissement à tout moment pendant cette période. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'échéance.

Les demandes de souscriptions et de rachats à Valeur Liquidative (VL) inconnue sont reçues et centralisées chaque jour jusqu'à 12h00 (heure de Paris) auprès du Département des Titres et de la Bourse de la Société Générale. Elles seront exécutées sur la base de la VL du jour, calculée et publiée en J+1, sur la base des cours de clôture en J.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

Sunny Asset Management, 85 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

contact@sunny-am.com

<https://www.sunny-am.com/contact/>

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce FCP, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, en français, auprès de l'administrateur central, des distributeurs, de la Société de Gestion ou par mail à l'adresse contact@sunny-am.com.

Les performances passées au cours des 9 dernières années et les derniers scénarios de performances sont disponibles sur le site Web https://download.alphaomega.lu/perfscenario_FR0011365659_FR_fr.pdf.